



LA COMMUNE DE NOUVOITOU RECRUTE



Animateur jeunesse (H/F)

Catégorie C - CDD de 33,50h annualisées (1 an, renouvelable)

Nouvoitou est une commune de 3 600 habitants à 15 km au sud de Rennes, membre de Rennes Métropole. La commune est en fort dynamisme urbain et développement de services à la population.

Pour répondre à cette évolution, Nouvoitou s'est déjà doté d'équipements récents et de qualité (groupe scolaire, restaurant scolaire, ALSH, médiathèque, complexe sportif) et a programmé la construction de nouveaux équipements sur le mandat (extension école, lieux d'accueil petite enfance, tiers-lieu, équipements sportifs).

Dotée d'un patrimoine architectural et naturel riche, la commune bénéficie d'un cadre de vie agréable entre bourg et campagne. Sa richesse réside également dans une activité associative dense et de nombreux évènements culturels organisés tout au long de l'année.

Au sein du pôle éducation et sous la double responsabilité hiérarchique de la responsable jeunesse et périscolaire, l'animateur jeunesse assure des missions d'animation jeunesse, Conseil Municipal des Enfants et Conseil Municipal des Jeunes et des temps périscolaires de la pause méridienne.

Vos missions :

1. Animer le Conseil Municipal des Enfants (CME) & le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

- Coordination et animation des Conseils
- Accompagnement des projets et organisation des évènements (élections, plénière, sorties, visites...)
- Lien avec les familles
- Animation du PEDT
- Contribuer à la valorisation des actions éducatives en lien avec le service communication
- Elaborer des outils d'animation, de suivi et d'évaluation.
- Suivi du budget des Conseils

2. Animateur Jeunesse

- Animer et accompagner les jeunes sur des ateliers sportifs, créatifs et culturels
- Organiser et animer un chantier jeunes durant l'été
- Accompagner les initiatives et projets portés par les jeunes de 10 à 17 ans
- Participer à des temps d'animation sur l'espace public
- Animer des temps en soirée en fonction des projets
- Organiser et accompagner un groupe de collégiens dans le cadre de l'Aide aux Devoirs
- Concevoir des séances en adaptant des supports d'animation en lien avec le projet pédagogique
- Favoriser l'émergence de projets d'animation et d'information à destination des jeunes en s'appuyant sur leurs demandes et en recherchant leur implication
- Impulser et animer une dynamique du groupe

- Créer un environnement inclusif et stimulant en mettant en place un cadre pédagogique encourageant l'expression, la participation et les prises d'initiatives des jeunes
- Participer à la vie du service jeunesse (communication, commandes, préparation, autofinancement...)

3. Remplacement de direction de l'Espace Jeunes

- Participation à l'élaboration de projet pédagogique
- Préparer les animations et mener les animations
- Organiser et gérer la période de direction
- Veiller au respect de la réglementation

4. Animer les temps périscolaires de la pause méridienne (midi) :

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants accueillis
- Accompagner les enfants dans le respect des règles de vie collective et vers l'autonomie
- Organiser et proposer des projets d'animation avec le reste de l'équipe

5. Participer aux projets éducatifs du service périscolaire et du service jeunesse

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique des accueils ;
- Participer aux projets en lien avec les autres services de la commune (sport, médiathèque, culture, jeunesse) et avec les écoles.

Vos compétences, savoir-faire et savoir-être :

- Méthodologie de Projet
- Connaissance de la réglementation en vigueur d'un ACM et son fonctionnement ;
- Connaissances du public concerné 3-17 ans ;
- Capacités à s'intégrer, à travailler en équipe et à échanger ;
- Capacités d'adaptation, prise d'initiatives et envie d'expérimenter ;
- Goût pour l'éducation populaire ;
- Ponctualité et sens de l'organisation ;
- BPJEPS souhaité ou en cours, Diplôme de direction apprécié (BAFD, etc...)
- Permis B obligatoire

Horaires de travail :

Temps de travail annualisé sur l'année entre :

- Le service périscolaire : temps méridien
- Le service jeunesse
- Le CME et le CMJ

Le contrat prévoit également les missions ponctuelles : réunions pour l'organisation des différents temps (temps méridien, vacances), journée pédagogique, formations, projets éventuels.

Conditions d'emploi :

Rémunération : statutaire, RIFSEEP, COS Breizh

CDD d'un an à compter du 1^{er} septembre 2024 (possibilité de renouvellement).

Votre lieu de travail

Espace jeunes, Ecole du Chêne Centenaire, Mairie

Accessible par la ligne 75 du réseau Star

Informations complémentaires

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à M. Le Maire 3 place de l'église 35410 NOUVOITOU ou par mail : rh@nouvoitou.fr avant le 28 juin 2024. Les candidatures seront étudiées au fur et à mesure.

Renseignements auprès de Irina YOU, responsable jeunesse à jeunesse@nouvoitou.fr